

La lettre type – Mise en demeure de communiquer la date d'échéance du contrat d'assurance de groupe

Lettre à adresser à votre établissement de crédit en recommandé avec accusé de réception (LRAR)

Vos prénom et nom

Votre adresse

Code postal - Ville

Destinataire

Adresse du destinataire

Code postal - Ville

À ..., le ...

Références

N° du contrat de prêt immobilier :

N° du contrat d'assurance emprunteur :

Madame, Monsieur,

Comme le permet l'article L. 313-30 du code de la consommation, je prévois de faire usage du droit de résiliation annuelle de mon contrat d'assurance emprunteur en respectant le préavis légal de deux mois avant l'échéance.

Toutefois, à la lecture de la documentation contractuelle en ma possession, je constate que la date d'échéance n'est pas mentionnée.

Or, une telle information contractuelle est nécessaire pour l'exercice de cette faculté légale de résiliation.

Aussi, je vous mets en demeure de me communiquer la date d'échéance applicable à mon contrat d'assurance de groupe, dans un délai de 15 jours à compter de la réception par vos soins de la présente.

Faute de réponse de votre part dans ce délai, je considérerai qu'aucune date d'échéance ne peut plus m'être opposée dans le cadre de la résiliation annuelle de mon contrat.

Par conséquent, je serai fondé(e) à me prévaloir de la date qui me convient comme notamment la date de signature de l'offre de prêt ou la date de prélèvement mensuel de ma cotisation en respectant le délai de préavis de deux mois.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature